

VILLE DE LOON-PLAGE
Département du Nord – Arrondissement de Dunkerque
EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2019, 19 heures 30

Date de convocation :	18 mars 2019
Date d'affichage :	18 mars 2019
Nombre de conseillers en exercice :	28
Présents :	19
Procurations :	6
Absents excusés :	0
Absents non excusés :	3

Sous la présidence de Monsieur Eric ROMMEL, maire de LOON-PLAGE, le Conseil Municipal s'est réuni aux dates et heures indiquées ci-dessus.
Secrétaire de séance : Madame Clara ELLEBOODE.

Etaient Présents :

Monsieur Éric ROMMEL, Madame Isabelle FERNANDEZ, Monsieur Vincent JEANNEKIN, Madame Christine LAFFONT, Monsieur François ROSSEEL, Madame Clélie KLEINPOORT, Monsieur Johann CARON, Madame Sandrine MILLIOT, Monsieur Jean-Marie LIVOURY, Monsieur Jean-Luc WOUSSEN, Madame Marie-Astrid FOLEY, Monsieur Claude PANTIERS, Monsieur Xavier MYSOET, Madame Catherine COLOOS, Monsieur CAMPAGNE Jean-Pierre, Monsieur Philippe KOBUSZINSKI, Madame Laetitia VERHAGE, Madame Clara ELLEBOODE, Madame Marie-Noelle CALCOEN.

Absents excusés et représentés par pouvoir :

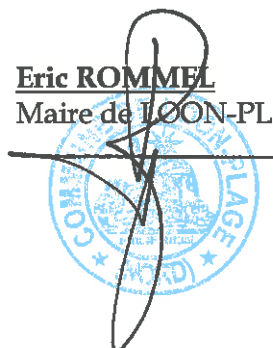
Monsieur Patrice MILLIOT, représenté par Monsieur Éric ROMMEL.
Madame Fabienne VANBAELINGHEM, représentée par Madame Christine LAFFONT.
Madame Annie VANSTEENKESTE, représentée par Monsieur Vincent JEANNEKIN.
Madame Pascale DEMEY, représentée par Madame Sandrine MILLIOT.
Madame Sophie DECLERCQ, représentée par Monsieur François ROSSEEL.
Madame Sarah LIMOUSIN, représentée par Madame Isabelle FERNANDEZ.

Madame Annie VANSTEENKESTE est arrivée à 19h40. (à partir du point n°2)

Absent non excusé :

Madame Sophie LEMOINE.
Monsieur Jean-François MORALES.
Monsieur Jérôme WILLEMAN.

Eric ROMMEL
Maire de LOON-PLAGE



Déroulement de la séance du Conseil Municipal
du lundi 25 mars 2019

Monsieur le Maire : Il est 19h30 et je vais demander à Clara ELLEBOODE de faire l'appel.

Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.

Monsieur le Maire : Merci Clara. Le quorum étant largement atteint nous allons pouvoir délibérer, vous avez tous reçu le compte-rendu du dernier conseil municipal ? y a-t-il des remarques à faire par rapport à ce compte-rendu ? Pas de remarque ? Adopté. Vous avez aussi reçu toutes les décisions prises en application du CGCT. Y a-t-il des remarques à faire sur ces décisions ? Non. Adopté. Nous allons passer au chapitre des affaires financières qui est un très gros chapitre et je vais donner la parole pour le premier point à Madame Sandrine MILLIOT pour l'approbation du Compte de Gestion pour l'année 2018.

1. Approbation du Compte de Gestion 2018.

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Mais, avant de dire qu'il est approuvé à l'unanimité il faut demander l'avis. On peut laisser la note de synthèse telle qu'elle est. Merci. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le Compte Administratif et comme le veut la tradition je vais quitter cette séance pendant quelques instants. Je vais vous laisser voter sur le Compte Administratif et si vous en êtes d'accord je vais laisser la Présidence à madame Isabelle FERNANDEZ. Etes-vous tous d'accord ? Je vous en remercie. Madame la Présidente je vous laisse les rênes de ce Conseil Municipal.

2. Approbation du Compte Administratif 2018.

Madame Isabelle FERNANDEZ : Merci, Monsieur le Maire mais, ce n'est que pour quelques instants. Nous allons passer à l'approbation du Compte Administratif pour l'année 2018 et je vais donner la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

Sandrine MILLIOT : Merci, Madame la Présidente. Lecture de la note de synthèse. Je vous laisse la parole.

Madame Annie VANSTENKEESTE prend place au sein du Conseil Municipal. Il est 19h40.

Madame Isabelle FERNANDEZ : Merci, Sandrine. Avez-vous des remarques à formuler ? Pas de remarque. Je vais donc faire un rappel de ce que tu viens de dire. C'est très important et je pense qu'il y a peu de communes dans notre agglomération

ou de notre département qui veut faire valoir cette capacité de désendettement. Il faut à peu près un an et presque un mois pour rembourser la dette de la Commune de LOON-PLAGE. C'est très peu pour une Commune. En général, il faut 5 ans ou 7 ans. Et nous, on a la chance d'avoir un Compte Administratif excellent. Ce n'est pas d'aujourd'hui. On a depuis de nombreuses années une gestion très rigoureuse. Chaque élu se rejoint en délégation et travaille sur les priorités à dégager et ensuite on travaille ensemble, en bureau, sur le budget. On est obligé de dégager des priorités parce que des projets on en a plein et on ne peut pas tout faire. Chaque année on prévoit ce que l'on va faire, comme dans les écoles, pour que le budget ne soit pas grevé et toutes les délégations peuvent trouver un petit budget conséquent chaque année. Je voulais remercier mes collègues et les services pour ce travail. Un grand merci. Retenez « un an et un mois » pour le désendettement de la Commune de LOON-PLAGE. Merci. Monsieur le Maire, vous pouvez revenir. Qui est contre ce Compte Administratif ? Qui s'abstient ? Tout le monde est pour ? Oui. Un grand Merci.

Monsieur le Maire : Du coup, je ne peux plus te poser ma question, à savoir si le Compte Administratif a été voté puisque je viens de l'entendre en direct.

Madame Isabelle FERNANDEZ : Nous avons eu l'unanimité, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : Merci, Madame la Présidente. Je ne vais pas en rajouter mais c'est un très beau Compte Administratif. Le point suivant est l'affectation du résultat pour l'année 2018 et je redonne la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

3. Affectation du résultat pour l'année 2018.

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le vote des taux d'imposition pour l'année 2019 et je redonne la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

4. Vote des taux d'imposition pour l'année 2019.

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Etes vous d'accord pour ce gel des taux ? Adopté à l'unanimité. Cela fait 30 ans que les taux n'ont pas changé à LOON-PLAGE. Même si quelques fois, vous voyez des changements sur vos feuilles d'imposition ; je vous rappelle que ce n'est pas du fait de la Municipalité mais, des bases augmentées par l'Etat. La ville de LOON-PLAGE n'a pas depuis des années augmenter ces taux. Adopté à l'unanimité. Donc pour avoir une santé financière

comme nous l'avons et il faut être toujours aussi sérieux, je vous demande Madame Sandrine MILLIOT de nous présenter le point suivant qui est le règlement budgétaire comptable et financier de la ville de LOON-PLAGE.

5. Approbation du règlement budgétaire comptable et financier de la ville de LOON-PLAGE.

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Des remarques à faire sur ce document ? Je suppose, comme vous, je l'ai lu ce document et je l'ai même validé. Il y a deux ou trois choses que j'aime bien sur ce règlement et je vais les mettre en évidence.

La première est qu'il est bien précisé que « les élus se réunissent pour connaître les recettes avant de penser aux dépenses » c'est très important et c'est ce que nous faisons depuis de nombreuses années, on ne dépense pas l'argent que nous n'avons pas ; et la deuxième chose est que « si l'engagement n'est pas fait correctement il pourrait subir sur leur denier personnel », je la dénonce c'est Sandrine qui a écrit cela. Mais, on ne va pas jusque-là, en général on est averti de ce qui se passe. Ce genre de choses ne pourrait pas se produire mais, c'est écrit pour essayer de mettre en évidence les dangers qui pourraient y avoir ; si ce n'est pas l'agent qui sera directement concerné par les indemnités à payer et les procès que nous pourrions avoir c'est la Commune qui pourra payer (un jour de retard correspond à une astreinte de 40 euros). On n'était pas obligé de mettre en place un règlement budgétaire à la ville de LOON-PLAGE mais je pense qu'il fallait cela pour travailler encore mieux. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, cela fait des années que nous réduisons les coûts de gestion, de fonctionnement etc..pour avoir une bonne santé financière et est venu se greffer le Terminal Méthanier qui nous permet de voir vraiment loin mais, même avant le Terminal Méthanier, nous étions déjà sur des baisses de coûts. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la création d'autorisation de programme et de crédits de paiement.

6. Création d'autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP).

Monsieur le Maire : Lecture de la note de synthèse. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le budget supplémentaire pour l'année 2019 et je redonne la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

7. Budget supplémentaire pour l'année 2019.

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Un gros budget supplémentaire. Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Nous allons parler du tableau de correspondance des restes à réaliser pour transfert dans les opérations budgétaires créées au budget primitif 2019 et je donne la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

8. Tableau de correspondance des restes à réaliser pour transfert dans les opérations budgétaires créées au budget primitif 2019.

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le reversement du contrat Enfance et Jeunesse et je laisse la parole à Monsieur François ROSSEEL.

9. Reversement contrat Enfance et Jeunesse.

François ROSSEEL : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, François. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'octroi d'une subvention complémentaire au profit de l'association Football Club de LOON-PLAGE et je vais donner la parole à Madame Catherine COLOOS.

10. Octroi d'une subvention complémentaire au profit de l'association Football Club de LOON-PLAGE.

Catherine COLOOS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Catherine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association « Eclaireurs et Eclaireuses de France » et je vais donner la parole à Vincent JEANNEKIN.

11. Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association « Eclaireurs et Eclaireuses de France ».

Vincent JEANNEKIN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Vincent. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Nous allons changer de chapitre pour passer aux affaires foncières avec la vente de la parcelle sis 13 rue Georges POMPIDOU au

profit de la SCI LAMI et c'est Monsieur Claude PANTIERS qui nous présente cette délibération.

12. Vente de la parcelle AM 340 en partie sise 13 rue Georges POMPIDOU à LOON-PLAGE au profit de la SCI LAMI.

Claude PANTIERS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Claude. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Nous allons passer au chapitre du Personnel avec le point suivant qui est la création de postes dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences et je vais demander à Madame Clélie KLEINPOORT de nous présenter cette délibération.

13. Création de postes dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences.

Clélie KLEINPOORT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Clélie. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement saisonnier d'activité à la MNE et c'est Monsieur Vincent JEANNEKIN qui va nous présenter cette délibération.

14. Recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement saisonnier d'activité à la MNE.

Vincent JEANNEKIN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Vincent. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité et je vais donner la parole à Monsieur Jean-Marie LIVOURY.

15. Recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité.

Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Marie. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'actualisation du tableau des effectifs et je vais donner la parole à Monsieur Johann CARON.

16. Tableau des effectifs.

Johann CARON : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Johann. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le remboursement des frais de mission et je laisse la parole à Madame Marie-Astrid FOLEY.

17. Remboursement frais de mission.

Marie-Astrid FOLEY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Marie-Astrid. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la gratification des stagiaires et c'est Monsieur Jean-Marie LIVOURY qui va nous présenter cette délibération.

18. Gratification des stagiaires.

Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Marie. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la rémunération du personnel municipal participant à l'organisation des élections et je laisse la parole à Madame Marie-Astrid FOLEY.

19. Rémunération du personnel municipal participant à l'organisation des élections.

Marie-Astrid FOLEY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Marie-Astrid. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Nous allons passer au dernier chapitre de ce Conseil Municipal, l'Urbanisme avec le point 20 qui est l'arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat et Déplacements et c'est Monsieur Johann CARON qui va nous présenter cette délibération.

20. Arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat et Déplacements.

Johann CARON : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Johann. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. C'est un très gros travail. Nous avons travaillé en concertation avec les services communautaires et je vous invite à émettre un avis favorable à ce PLUiHD. Adopté à l'unanimité. Le dernier point de cet ordre du jour est l'approbation du schéma présentant les intentions d'aménagement de la Zone d'Aménagement Différé et c'est Johann CARON qui va nous présenter cette délibération.

<p>21. Approbation du schéma présentant les intentions d'aménagement de la Zone d'Aménagement Différé.</p>

Johann CARON : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Johann. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Nous espérons que le Préfet va valider ce schéma par voie d'arrêté. Il est vrai que nous avons besoin de beaucoup de logements, et cela permettrait dans cette zone de mettre des terrains libres de constructions pour d'éventuels acheteurs parce que nous n'en avons plus depuis longtemps et beaucoup de familles partent sur les villes avoisinantes. Je voudrais bien les garder et vu le retard pris au niveau de la ZAC, nous n'avons plus rien à offrir. Adopté à l'unanimité.

Questions diverses.

L'ordre du jour de ce Conseil Municipal est terminé et je vais passer à la traditionnelle dernière question : « Y'a-t-il des questions diverses ? ». Vous avez deux questions diverses, je vous en prie.

Marie-Noëlle CALCOEN : Merci, Monsieur le Maire. Par rapport à la Maison pour l'Enfance, y'aura-t-il des emplois de prévus ?

Monsieur François ROSSEEL : Pour l'instant, nous ne sommes pas dans l'optique d'embauche pour la Maison de l'Enfance et de la Famille. Elle aura pour vocation de recevoir in fine les équipes du Centre Socioculturel et les équipes de la délégation Enseignement pour l'animation du temps du midi. Pour l'instant, il n'y a pas de déployer de création de postes. Actuellement, on lance une réflexion sur l'organisation personnelle du Centre Socioculturel pour investir au mieux l'équipement tel qu'il va être offert en activité et réfléchir notamment à pouvoir employer au mieux nos personnels notamment dans le cadre de la création d'un équipement nouveau qui est la ludothèque ; qui va prendre place sur le site de l'école Louis PERGAUD. Compte tenu de l'importance, on va réfléchir si une aide technique est utile et si on doit réfléchir dans cette direction-là. Pour l'instant, il n'y a pas d'emplois inscrits face à au projet tel qu'il est construit.

Marie-Noëlle CALCOEN : On voulait savoir si vous aviez un projet pour le bâtiment du Centre Social lorsqu'il sera vide ?

Monsieur le Maire : Plein.

Monsieur François ROSSEEL : Oui, effectivement. Il y a un groupe de travail qui est en place pour réfléchir à l'utilisation du bâtiment tel qu'il est existant. Il y a plein d'idées puisqu'un bâtiment comme cela, en Centre-Ville, représente un intérêt réel. Il y a une proximité avec la Médiathèque qui doit nous interpeller également. L'élément central fait aussi que le terme associatif a un intérêt également avec la proximité de la maison des associations. Il y a pleins de projets, on est en groupe de travaux pour réussir à dégager également la bonne solution pour réussir à se dire : « qu'est-ce que nous allons pouvoir mettre dans ce bâtiment ? » ; C'est un très beau bâtiment qui a été entretenu le mieux possible. Pas de décisions arrêtées mais un groupe de travail qui est sur le dossier.

Monsieur le Maire : On a beaucoup de demandes de locaux et c'est vrai que la Médiathèque se sent un peu à l'étroit et aimerait se développer. Que la proximité va s'en doute influencer sur nos décisions. Plusieurs associations se sont déjà rapprochées de la ville pour essayer de voir ce qui pourrait se faire à cet endroit. Par contre on doit veiller à la sécurité de tout le monde donc on doit regarder plusieurs choses mais il est vrai que le milieu associatif loonois étant tellement dynamique que nous sommes toujours en manque de locaux pour qu'ils puissent travailler le plus correctement possible. Je pense qu'entre la médiathèque et les associations, on n'en aura pas assez du Centre Socioculturel d'aujourd'hui, on n'en aura pas assez pour répondre à toutes les demandes.

D'autres questions ? je peux donc considérer que ce Conseil Municipal est terminé. Je vous remercie. Je remercie encore tous les services pour ce beau Compte Administratif. Il y a des signatures donc vous ne partez pas tout de suite les élus ; Par contre, les autres vous pouvez nous attendre auprès du verre de l'amitié, nous vous rejoignons très vite.

Il est 21h10. La séance est close.

Eric ROMMEL
Maire de LOON-PLAGE

